

Communiqué de presse

Paris, 12/01/2022

## **VIVIEN & ASSOCIÉS A ASSISTÉ LE GROUPE INVIVO DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU GROUPE SOUFFLET ET LE DEVELOPPEMENT DE SON PÔLE "MALT".**

Vivien & Associés a assisté le groupe InVivo dans le cadre de l'acquisition du Groupe Soufflet, groupe familial agroalimentaire français de dimension internationale, réalisée le 9 décembre dernier.

La création du nouvel ensemble constitue un pilier de la souveraineté alimentaire française, créateur de valeur pour les agriculteurs et l'ensemble des acteurs des filières agricoles. Cette acquisition permet à InVivo de renforcer son positionnement comme moteur de la transition agricole et alimentaire en déployant plus massivement ses solutions, pour répondre aux enjeux économiques, sociétaux et écologiques auxquels fait face l'agriculture française.

Le groupe InVivo dispose dès lors d'une taille critique qui le place comme l'un des tout premiers leaders européens agricoles avec un chiffre d'affaires de près de 10 milliards d'euros, dont plus de la moitié réalisée en France, et un effectif de plus de 13 000 salariés, dont plus de 10 000 en France. Implanté dans 35 pays, il regroupe plus de 90 sites industriels, dont 63 en France.

A la suite de la finalisation de l'acquisition du groupe Soufflet, InVivo a annoncé accueillir trois partenaires investisseurs de premier plan – KKR, Bpifrance et le groupe Crédit Agricole – qui ont investi, le même jour, 440 millions d'euros au capital de Malteries Soufflet pour accompagner le développement de la filière "Malt". Cet investissement minoritaire vise à accélérer le développement des activités malt et renforcer la position du groupe comme l'un des leaders du secteur à l'échelle internationale.

Le groupe InVivo était conseillé par Vivien & Associés avec Judith Fargeot (associée), Lisa Becker (counsel) et Chloé Canal (collaboratrice) sur les aspects *corporate*, Marine Pelletier-Capes (associée) et Naomi Rimbaud (collaboratrice) sur les aspects de droit fiscal, Marie-Emilie Rousseau-Brunel (associée) sur les aspects de droit social.

Le groupe InVivo était également conseillé par le cabinet Aramis, avec Aurélien Condomines (associé) et Pierre Galmiche (collaborateur) sur les aspects de droit de la concurrence et par le cabinet Willkie Farr & Gallagher, avec Igor Kukhta (associé), Martin Jouvenot (collaborateur) et Nolwenn Poisson (collaboratrice) sur les aspects financiers.

Le groupe Soufflet était conseillé par le cabinet De Pardieu Brocas Maffei avec Guillaume Toutté (associé), Raphaëlle de Gabrielli et Laurent Moulin (collaborateurs) sur les aspects *corporate*, Philippe Guibert et Alexandre Eberhardt (associés), Anthony Gioe' de Stefano et Hugo Mougél (collaborateurs) sur les aspects de droit de la concurrence, et Sandrine Azou (collaboratrice) sur les aspects de droit social.

KKR était conseillé par le cabinet Bredin Prat, avec Florence Haas et Kate Romain (associées), Léa Francis et Thomas Beulaygues (collaborateurs) sur les aspects *corporate*.

Bpifrance était conseillé par le cabinet Willkie Farr & Gallagher, avec Gabriel Flandin (associé) et Rudy Merley (collaborateur) sur les aspects *corporate*.

Idia Capital Investissement, Nord Est Partenaires et Carvest étaient conseillés par le cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats, avec Benoit Gomel (counsel), Sara Gharbi (collaboratrice) et Noelle Bouallem (collaboratrice) sur les aspects *corporate* et Jean-Charles Benois (associé) et Ambroise Roux (collaborateur) sur les aspects *tax*.

## A propos de Vivien & Associés :

Implanté à Paris, à Bordeaux et à Bruxelles, le cabinet Vivien & Associés existe depuis 1999 et compte une trentaine d'avocats répartis dans cinq départements : *Corporate/M&A*, restructuring, droit fiscal, droit social et contentieux. Dynamique, réactive, indépendante et ouverte sur l'international, l'équipe offre à ses clients des services de première qualité. Les compétences juridiques s'étendent à la plupart des domaines de la vie internationale des affaires, en conseil et en contentieux.

## Contact :

Marguerite d'Amat

01 45 02 39 50

marguerite.damat@va-fr.com